



Agir pour le bien-être, l'éducation et la formation des enfants malchanceux.

Assemblée Générale du 15 Février 2020 Procès-Verbal

1. Feuille de présence- Quorum (voir feuille d'émargement joint en annexe)

Sur un total de 35 membres, 14 étaient présents, 14 étaient absents mais ont établi une procuration en bonne et due forme.

Le quorum est donc de 80% (28/35). L'assemblée générale a pu se dérouler normalement.

2. Présentation du rapport d'activité 2019 et point sur les actions en cours et à venir.

Le Président a présenté le rapport d'activité en rappelant les faits marquants en 2019

- Reconnaissance de notre statut « **Association d'Intérêt Général** » : Fait assez rare pour une association de moins de 3 ans d'existence.
- Dotation de 17 bourses d'études supérieures et Aide Financière du Crédit Agricole : 13 étudiants sont financés directement par Enfant Avenir et 4 étudiants bénéficient sur 2 ans de l'aide de la banque **Crédit Agricole**.
- Développement de nos actions en faveur de l'**orphelinat de la pagode Quang Chau** à Danang grâce à l'aide de la société Euroclear : depuis Juin 2019, grâce à l'aide financière de la fondation **Euroclear**, nous avons doublé les quantités de lait, 50 enfants bénéficient de l'assurance maladie et nous avons pu offrir 3 vélos supplémentaires et des fournitures scolaires pour la rentrée scolaire de Septembre pour un budget de 500 €.
- Aide à l'**orphelinat Mái Âm Thiên Thần** : orphelinat privé se trouvant à Thủ- Đức à 20 kilomètres de Saigon qui accueille 85 enfants de 0 à 7ans. Nous avons offert 4 cartons de lait pour enfants et d'autres produits vitaux, riz, couches, vêtements, jouets, linge, produits d'hygiène, médicaments, ...pour un montant de presque de 1000€.
- Aide à l'**orphelinat Lục Hòa** : orphelinat sous la houlette protectrice de la nonne bouddhiste Tâm Hạnh situé à 15 kms du centre de la ville de Đà Lạt, nous avons remis 200 kg de riz, 4 cartons de lait, 2 cartons de nouilles et 7.000.000 VND (environ 270€), puis une seconde fois d'autres besoins vitaux pour une somme de 500€. Nous avons également lancé le programme d'équipement d'une crèche/école construite par cet orphelinat et espérons pouvoir l'inaugurer l'été 2020.
- **Repas de Bienfaisance du 3 Novembre 2019** : Enfant Avenir a organisé son troisième repas de bienfaisance au Restaurant China Town Olympiades. 263 personnes ont répondu positivement à notre invitation. Grâce à ce repas de bienfaisance nous avons pu collecter 12.570€, en hausse de 47% par rapport à 2018.



Agir pour le bien-être, l'éducation et la formation des enfants malchanceux.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités

3. Présentation du rapport financier 2019.

Notre trésorière a présenté avec précision le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2019 et le budget 2020. Le solde trésorerie au 31/12/2019 est positif avec une somme de **28 045,41 €**. Le compte de résultat 2019 fait apparaître un bénéfice de **3.113, 45 €** après constitution d'une provision de **12.734 €** pour les actions humanitaires à venir mais déjà engagées en 2019. En 2019, nous avons apporté une aide totale de **12 390 €** aux enfants malchanceux. Le Président a insisté sur l'évolution des dons et sur la très faible part des frais de fonctionnement (1,15% à 236,46€) Le budget 2020 prévoit une somme de **18.800 €** pour des actions à venir en 2020 en plus de **12. 734 €** pour des actions déjà engagées en 2019, pour venir à l'aide aux enfants malchanceux sous des formes différentes.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019 ainsi que le budget 2020 et adressé de chaleureuses félicitations à la Trésorière pour la bonne tenue des comptes.

4. Vote pour la modification du Statut de l'Association.

L'article 17 -Dissolution – sera modifié comme suit, afin d'être conforme à l'article 9 de la loi 1901 et l'article 15 du décret du 16/08/1901 :

« En cas de dissolution prononcée suivant les modalités de l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à un organisme d'intérêt général œuvrant pour l'amélioration du sort des enfants malchanceux. Cet organisme sera choisi sur une liste de 3 organismes présentés par le président et voté à l'assemblée générale extraordinaire qui statue la dissolution »

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la modification du Statut de l'Association.

5. Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration par vote

Le président rappelle le statut et les modalités du vote :

Les membres du Conseil d'administration siègent au Conseil pendant 2 ans. Le conseil d'administration composé de 10 membres se renouvelle pour la moitié des sièges tous les ans.

Membres ayant un siège depuis 2018 et sortants en 2020 : Thé Anh, Lê Hiền, Hạnh, Thúy et Tài

Elections de 5 membres du Conseil d'administration.

Liste des candidats : 9 membres de l'association se présentent pour occuper ces 5 sièges. :

- Thé Anh
- Lê Hiền
- Thúy
- Hạnh



Agir pour le bien-être, l'éducation et la formation des enfants malchanceux.

- Tài
- Anh Thanh
- Huân
- Tuân
- Claude

Le vote a eu lieu en bulletins secrets et les résultats sont les suivants :

- Hạnh 25/35
- Lệ Hiền 22/35
- Thúy 22/35
- Thế Anh 18/35
- Tài 17/35
- Anh Thanh 5/35
- Huân 10/35
- Tuân 2/35
- Claude 7/35

Sont donc élus :

- Hạnh
- Lệ Hiền
- Thúy
- Thế Anh
- Tài

Le Conseil d'administration de 10 membres est donc constitué de :

- **Thế Anh**
- **Lệ Hiền**
- **Tài**
- **Thanh Trang**
- **Hải**
- **Hạnh**
- **Thúy**
- **Diễm Trang**
- **Thúy Dung**
- **Hùng**

6. Constitution des membres du bureau pour l'exercice 2020

Les membres du Conseil d'Administration, après discussion ont décidé de renouveler leur confiance aux membres actuels du bureau et aux mêmes postes :

- **Hùng : Président**
- **Diễm Trang : Secrétaire**
- **Hạnh : Trésorière.**



Agir pour le bien-être, l'éducation et la formation des enfants malchanceux.

7. Fixation du montant de la cotisation en 2019,

L'assemblée générale décide à l'unanimité de conserver le même montant de cotisation pour 2020 que celui de 2019 soit : 25€ par personne.

8. Projets de l'association en 2020

Les Projets de l'association pour 2020 ont été arrêtés le 17 Novembre 2019 :

- a. Projet bourses : 17 boursiers en tout pour 8.500 € par an (4.000€ de CASA + 1.500€ dons Bourses + 5.000 € du budget de l'association)
- b. Programme Lait pour l'orphelinat Quang Chau en 2020: 2400€ de notre budget (ou 3800 € si fin de subvention d'Euroclear à partir de Juin 2020 et prise en charge par nos soins de la part Euroclear)
- c. Informatique pour l'orphelinat Quang Châu: 300 € pour offrir 1 ou 2 PC occasion
- d. Projet équipement en mobilier, matériel pédagogique, informatique et scolaire pour l'école de 6 classes en cours de construction à l'orphelinat Lục Hòa à Lâm Đồng. Budget prévisionnel : 5.870€
- e. 1000 € d'aide pour l'orphelinat Thiên Bình y compris chaise roulante pour Bé Tuyêt si nécessaire

9. Autres projets : Venir en aide à des enfants malades en finançant la durée totale de leur traitement

10. BUDGET ESTIMATIF 2020 : voir rapport financier 2019 voté à l'unanimité

Le Président rappelle que l'ensemble des éléments comptables sont à la disposition de tous les membres pour consultation auprès de la Trésorière de l'association.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 13h00 et l'ensemble des membres présents ont échangé ensuite pendant le déjeuner qui s'en est suivi dans une grande convivialité.

Nguyễn Thị Diễm Trang
Secrétaire Générale

Nguyễn Hùng
Président